

COMPTE -RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2016

1-Mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : projet de périmètre de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Monsieur le Maire a rappelé qu'un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) est élaboré par le représentant de l'Etat dans le département et présenté à la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI).

Il a précisé le projet consistant en la fusion des EPCI à fiscalité propre existants, en une seule entité représentant 158 communes. Cette intercommunalité unique créée au 1er janvier 2017 prendra la forme d'une Communauté d'Agglomération.

Il précise que dès la notification du projet d'arrêté, les Communes membres des EPCI concernés disposent de 75 jours pour se prononcer sur ce projet de périmètre qui doit être approuvé par la moitié des communes représentant la moitié de la population composant le territoire Pays Basque.

Monsieur LHOSMOT a regretté que les communes n'aient pas été invités à délibérer le même jour de cette question.

Le conseil municipal, au scrutin secret (3 votes blancs et 12 voix pour) s'est prononcé favorablement au projet de périmètre de la Communauté d'Agglomération Pays Basque issue de la fusion de 2 Communautés d'Agglomération et de 8 Communautés de Communes.

2- Réaménagement du Jai Alai : proposition d'avenants

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité dans le cadre des travaux de réaménagement du Jai Alai, les avenants présentés pour les lots serrurerie, menuiserie aluminium, étanchéité et isolation pour un montant global s'élevant à 14.909,32 € H.T.

Monsieur le Maire a informé l'Assemblée de réserves portées sur la réception du lot peinture sol sportif. L'entreprise titulaire du lot est invitée à présenter des propositions afin de lever les dites réserves.

3- Festival Citadelle en Scène : financement

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'attribuer 10.000 € d'avance de subvention pour l'organisation de Citadelle en scènes, festival de théâtre du 24 au 26 août 2016 dans la cour de la Citadelle.

4- Renouvellement contrat d'assurance statutaire

Le Conseil Municipal a accepté de confier la consultation pour un nouveau contrat au Centre de Gestion.

Questions diverses

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de répondre à la demande de subvention de Jazz in Collège à hauteur de 1.500,00 €.

Le Conseil Municipal a accepté la prise en charge d'une facture de réparation d'un pneu abimé sur une voie communale en travaux.

Le Conseil Municipal a décidé l'adhésion à Animaux Assistance Europe.

Le Conseil Municipal a décidé 7 dégrèvements sur factures d'eau pour fuite après compteur pour 1040.64 €.

La secrétaire de Séance,
Karine Eyhéabide